

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 avril 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AE50

présenté par

M. Chenu, Mme Auzanot, M. Villedieu, M. Allisio, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne et M. Tivoli

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 59 par la phrase suivante :

« La France souhaite sortir du commandement intégré de l'OTAN afin qu'elle puisse retrouver une marge de manœuvre en accord avec sa politique de puissance d'équilibre. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Rassemblement national réitère ses fermes intentions de quitter le commandement militaire intégré de l'OTAN. Sortir de celui-ci permettrait à la France d'une part de fixer ses propres stratégies militaires indépendamment des États-Unis. La France doit poursuivre l'héritage de ses traditions en matière de défense, à savoir l'autonomie de ces décisions stratégiques conformement à ces intérêts. D'autre part, quitter le commandement intégré s'insère dans une volonté d'indépendance, et non de neutralité, afin d'éviter tout risque de suivisme en cas de conflit touchant un membre de l'OTAN. En effet, le contexte géopolitique global, marqué par le conflit ukrainien et les tensions autour de Taiwan, fait courir le risque d'un affrontement à l'échelle mondiale. Or, la France ne souhaite pas être entraînée malgré elle dans un conflit auquel elle n'est pas seulement

prête mais surtout qu'elle ne désire pas. Sa crédibilité sur la scène internationale s'érode en raison de son adhésion à l'OTAN car la France ne décide pas, elle suit les instructions des États-Unis. Enfin, la crise des sous-marins australiens a révélé l'ampleur de la marginalisation de la France au sein de l'OTAN, l'organisation reposant désormais sur le triumvirat États-Unis, Royaume-Uni et Australie. Ces trois pays ont bâti une relation spéciale, excluant la France in fine le pilier européen.